

JEUNESSE - P11 - Les vacances de rêve avec Vac'Ados // CANTINES - P14- La fabrique des menus
CULTURE - P.16 - Focus sur le patrimoine // SPORT- P.17 - L'Open des Brisants édition record
VIE CITOYENNE - P-18- Le Conseil Des Habitants du centre-Ville // FAMILLE- P.22-23 - Apprendre en s'amusant

SINPOL^{MAG}

N°02 // MARS 2025

LE DOSSIER

À PIED D'ŒUVRE SUR LES VOIRIES COMMUNALES

Comment la Ville
garantit la mobilité
des Saint-Pauloises
et des Saint-Paulois



Cap sur l'année du Serpent de bois

Dans l'œil des photographes de la Ville, cette superbe image saisie à l'occasion des festivités du Nouvel An Chinois le 1^{er} février dernier à la Maison Gran Kour. Un festival de couleurs et de traditions au rythme des danses des lions et des dragons.



Saint-Paul, une Ville engagée et solidaire

Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,

Ces dernières semaines ont rappelé combien nous devons être collectivement préparés aux défis climatiques. Avec Garance, nous avons traversé une épreuve difficile, mais nous l'avons affrontée ensemble, avec responsabilité et solidarité. Dès les premières heures, nos agents communaux ont été mobilisés avec détermination pour sécuriser, accompagner et soutenir les habitants. Leur engagement a été exemplaire, tout comme celui des associations, bénévoles et acteurs économiques, qui ont joué un rôle clé dans l'élan de solidarité qui s'est déployé.

Notre territoire a été frappé durement. Des familles ont perdu leur logement, des biens ont été détruits, et nous avons malheureusement déploré une victime. Nous adressons nos pensées aux proches et aux familles touchées par cette épreuve. Notre tissu économique a aussi été durement impacté, en particulier nos commerçants, artisans et agriculteurs. Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans la reprise et reconstruire, ensemble, un territoire plus résilient.

Mais cette épreuve a aussi révélé la force et la résilience des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois. Vous avez su faire face avec courage, solidarité et entraide. Chacun, à son niveau, a contribué à cette réponse collective, qu'il s'agisse de prêter main forte à un voisin, d'accueillir une famille, ou simplement d'apporter un soutien moral. Cet esprit de cohésion et de résilience, c'est ce qui fait la force de notre Ville.

Ces événements renforcent notre conviction : nous devons continuer à anticiper et à nous organiser collectivement. C'est tout le sens de la Réserve Civile Communale et des Assises des Risques Majeurs, que nous avons initiés et mis en œuvre dès l'année dernière afin de préparer Saint-Paul aux défis de demain avec l'ensemble des forces vives du territoire. Notre Ville avance, forte de son engagement, de ses habitants et tournée vers l'avenir.

Avec vous, pour Saint-Paul.



Emmanuel Seraphin
Maire de Saint-Paul



#02 - MARS 2025



Directeur de publication : **Mustapha Omarjee**

Rédactrice en chef : **Catherine Class**

Rédaction : **Agence Yuman & Direction de la communication**

Photos : **Direction de la communication**

Design & Édition : **Agence Yuman**

Impression : **Livingstone**

Imprimé sur papier PEFC FSC

Distribution : **La Poste Business**





Voiries communales

Garantir la mobilité et la sécurité des usagers

Saint-Paul dispose du plus vaste réseau routier communal de l'île. Un patrimoine qu'il convient d'entretenir et de moderniser chaque année. Une trentaine d'agents y œuvrent au quotidien avec le concours d'entreprises spécialisées. Un dispositif essentiel pour garantir la mobilité et la sécurité des usagers.

A Saint-Paul, la question des routes est confiée au service Infrastructures et ses 45 agents permanents dont une trentaine est spécifiquement dédiée aux voiries (les autres travaillent sur d'autres équipements comme l'eau ou l'électricité). Sous la houlette du directeur des infrastructures, Pascal Hibon, l'équipe veille sur un réseau immense. Plus de 700 kilomètres de voies communales sillonnent en effet le territoire. Les autres axes, les routes départementales et nationales sont gérées respectivement par le Département et la Région. Pour les équipes saint-pauloises, la veille est quotidienne. Inspecter, repérer les problèmes ou, mieux, les anticiper. Puis lancer les réparations nécessaires.

Pour les urgences, ce sont les équipes de la Ville qui interviennent directement. Un marquage au sol qui s'efface, un panneau de signalisation cassé, un nid-de-poule, les missions sont variées.

Pour les chantiers de plus grande envergure et qui nécessitent des engins particuliers, la Ville sollicite des entreprises spécialisées.

« Nous avons deux enjeux majeurs, résume Pascal Hibon. La sécurité, d'abord, de tous les usagers. Qu'ils soient en voiture, en moto, en vélo, piétons ou usagers des transports en commun. Et la mobilité de chacun. Des Saint-Paulois.es, bien sûr, mais aussi de tou.te.s les Réunionnais.es qui empruntent nos routes et des touristes qui nous rendent visite. Et à Saint-Paul, ils sont nombreux ».

Selon l'avancée des études et des chantiers, la Ville consacre chaque année 2 à 4 millions d'euros à ses voiries. De la chaussée aux trottoirs en passant par les ponts, les radiers (voir par ailleurs), l'éclairage (11 000 lampadaires) et le stationnement. La tâche est immense mais les équipes sont compétentes et motivées.

700 km

La longueur du réseau routier communal de Saint-Paul. A titre de comparaison, le Département gère 800 km de routes sur l'ensemble de l'île.

43 M€

Le montant des investissements réalisés par la Ville de Saint-Paul pour les voiries en 2023 et 2024, hors éclairage des plateaux sportifs et électrification (25 millions d'€ en 2023, 18 millions d'€ en 2024).

Entrées Nord et Sud de St-Gilles : mission accomplie après 10 ans de préparation



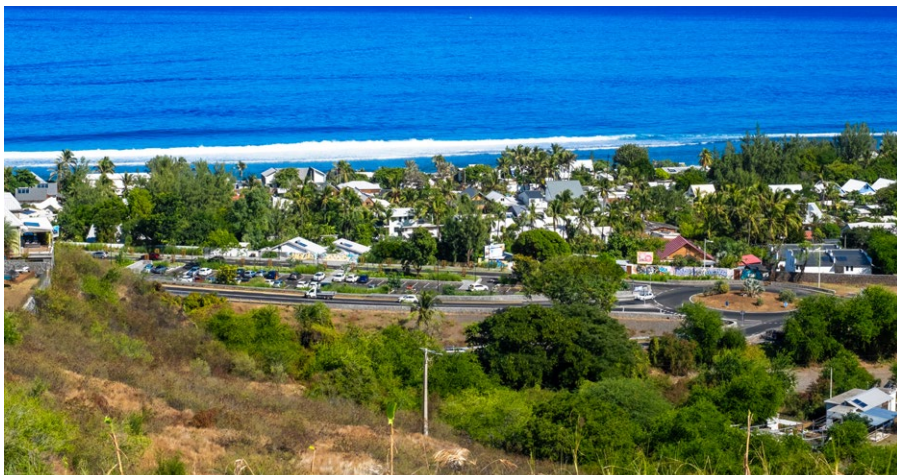
Il aura fallu près de 10 ans d'études et de recherches de financement auxquels sont venus s'ajouter 12 mois de travaux. Mais en décembre dernier, Saint-Gilles a bien reçu ses nouvelles entrées Nord et Sud. Un exemple type d'aménagement de voirie, conduit par la Ville de Saint-Paul avec le soutien financier de l'Europe* pour une enveloppe globale de 13 millions d'euros.

« Les deux entrées de Ville étaient vieillissantes et il fallait absolument les moderniser » explique Pascal Hibon, directeur du service Infrastructures. Les travaux ne se sont donc pas limités à la réfection de la chaussée. Les deux secteurs ont été entièrement revus et corrigés. Des trottoirs ont été aménagés pour sécuriser les piétons. De nouveaux parkings ont été intégrés de part et d'autre du centre-ville. Des plantations sont ve-

nues apporter un peu de « vert » dans une zone très urbanisée. Les éclairages ont été modifiés et deux ponts sur les ravines Saint-Gilles et Carosse ont été rehaussés pour mieux gérer les crues. Un lifting complet qui semble avoir convaincu riverains et usagers dont les retours sont très positifs.

Pourtant, le chantier présentait de vrais obstacles à surmonter. « Nous avions l'obligation de réaliser les travaux sans arrêter l'activité économique et la circulation » indique Pascal Hibon. « Or, il nous était difficile de réaliser des travaux de nuit pour ne pas pénaliser les riverains ». Une bonne concertation en amont et des travaux rapides, ont permis de minimiser l'impact dans les deux secteurs concernés.

* Plan de relance européen (REACT-UE)



Témoignages d'usagers

• Emilie (riveraine) :

« On a eu quelques nuisances au moment des travaux mais maintenant que le chantier est terminé, c'est vraiment mieux. C'est plus agréable de se déplacer à pieds. Et quand j'ai des amis qui viennent, c'est aussi plus facile pour eux de se garer pas trop loin. Franchement, lé gayar ! »

• Kévin (riverain)

« Moi j'habite ici près de l'entrée de la Ville. Je viens d'arriver, donc je n'ai pas trop connu comment c'était avant. Mais, en tout cas, je trouve que c'est agréable. A pieds ou en trottinette, c'est facile de circuler. »

• Nathalie (employée de commerce)

« Je dirais que certains jours, ça a été un peu le bazar pendant les travaux mais bon, je m'attendais à pire. Et puis, est ce qu'on peut faire autrement ? Maintenant que tout est fini, c'est plus facile pour moi de me garer et d'aller travailler. Je me gare le plus souvent à l'entrée, avant l'ancien « Privé » et je termine à pieds, ça me va. »

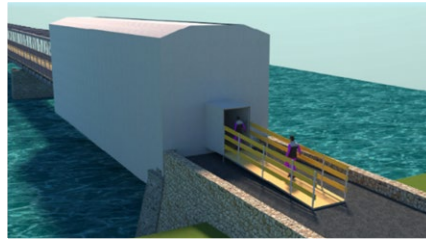
• Thierry (livreur)

« Moi je viens trois fois par semaine ici pour livrer des clients. Pendant les travaux, ça s'est bien passé dans l'ensemble. Moi je n'utilise pas trop les parkings forcément mais j'ai l'impression qu'il y a un peu moins de pagaille dans le stationnement. »

Bientôt une passerelle neuve à l'Étang

Chaque début et fin de journée, en semaine, c'est la transhumance sur l'ancien pont des chemins de fer, au-dessus de l'Étang. Dans un sens, des marmailles qui rejoignent les écoles primaires et maternelles du quartier. Dans l'autre sens, des ados qui se rendent au collège. Rajoutez les cyclistes, les joggeurs et les promeneurs et vous obtenez une belle affluence quotidienne sur les vieilles planches de bois qui enjambent la Réserve Naturelle. Des vieilles planches qu'il va bientôt falloir changer justement car le temps a fait son œuvre. « Le platelage », en langage technique, va donc être entièrement refait. Et la structure métallique va être décapée puis repeinte en totalité. Une passerelle toute neuve en perspective.

Il reste que le chantier est particulièrement sensible au cœur d'un environnement riche mais fragile. Les équipes de la Ville travaillent donc en étroite collaboration avec celles de l'Etat et de la Réserve Naturelle pour réduire l'impact des travaux. Le début du chantier a d'ailleurs été décalé au mois d'avril pour respecter



la tranquillité de différentes espèces pour lesquelles les premiers mois de l'été sont cruciaux. La protection de la biodiversité est ici un paramètre incontournable pour les équipes du chantier. Un échafaudage spécial sera d'ailleurs installé pour ce chantier (voir vignette ci-dessus).

Information importante, cette fois, pour les usagers quotidiens du pont : la circu-

lation ne sera pas interrompue. C'est un engagement de la Ville, bien consciente de la fréquentation de cet axe réservé aux mobilités douces. Un passage, étroit, sera conservé tout au long des travaux. Gare aux embouteillages de cartables, le matin, à l'heure des écoliers !

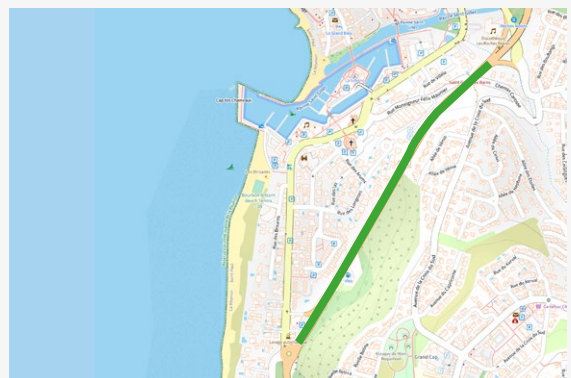
La prolongation de l'axe mixte imminente



Cinq ans après le début des concertations publiques, les travaux de prolongation de l'axe mixte de Cambaie, impulsés par la Région Réunion, sont en passe de débuter. Pour rappel, ce prolongement reliera le rond-point de Cambaie, au nord, à l'avenue du Stade, au sud. Les travaux incluent un parc relais, une voie réservée aux transports en commun en site propre (TCSP), une voie cyclable et des trottoirs pour piétons. Ce nouvel axe doit permettre de fluidifier le trafic et encourager les mobilités douces.

Une nouvelle voie vélo à Saint-Gilles

Pilotée par la Région Réunion, la voie vélo qui longe le Cap La Houssaye jusqu'à Boucan va être prolongée à l'autre extrémité de Saint-Gilles. Un nouveau tronçon est en effet en chantier entre Carosse et Chic Escalé, le long de la RN1A. Piétons et cyclistes bénéficieront de voies séparées et donc sécurisées. Sont également prévus un giratoire et des stationnements.



Améliorer et sécuriser les accès dans les Hauts

Année après année, la Ville de Saint-Paul poursuit son programme de résorption des radiers sur le territoire communal. avec toujours le même objectif : rompre l'isolement de quartiers entiers en cas d'événements météorologiques majeurs, comme les cyclones. Fin mars, trois nouveaux chantiers doivent démarrer.

Les deux premiers à La Plaine, chemin Combavas où deux ponts vont être construits pour permettre aux riverains de franchir la ravine en toute sécurité. Le troisième se situe au Guillaume, chemin Summer n°3. Avec le même objectif : rompre l'isolement des habitants en cas de crue. Des travaux qui vont nécessiter de travailler dans le lit des ravines et qui devront donc être réalisés avant le début de la prochaine saison des pluies (2025-2026).

Ces suppressions de radiers font partie d'une programmation à long terme. « Après ces trois-là, il nous en restera environ une trentaine à traiter » indique Pascal Hibon, directeur du service infrastructures. « On en fera un maximum, tant

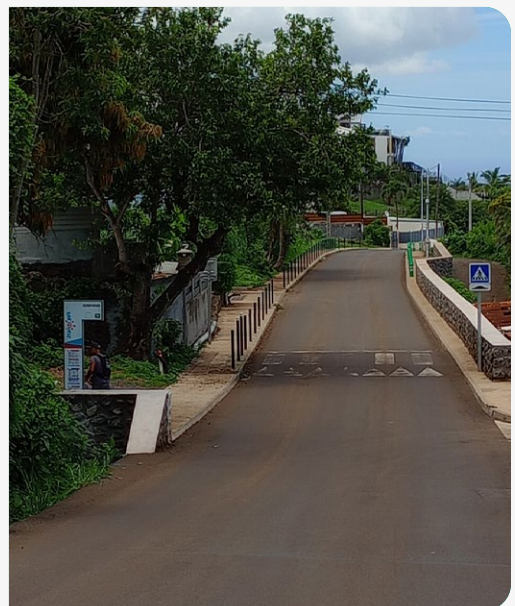


qu'on aura les financements bien sûr ». Rappelons que d'autres radiers du territoire communal sont également pris en charge mais cette fois par le Département, sur les routes dont il a la gestion. Un enjeu majeur pour la sécurité des habitants. La résorption des radiers réduit l'enclavement des quartiers et permet surtout de faciliter l'accès des secours en cas de crise. Parmi les principaux ra-

diers à risque qui seront prochainement supprimés : celui de l'Etang qui relie le giratoire à tout le quartier de la rue Jacquot et du cinéma. Il devrait disparaître avec la prolongation de l'axe mixte qui va redistribuer toute la circulation dans le secteur (voir par ailleurs). Egalement au programme des travaux pour 2026 : deux autres radiers sur le chemin Zéphir et à Bassin (Ravine Jardin).

Investir pour soutenir les agriculteurs

Les zones rurales et les Hauts de la commune sont une priorité pour les équipes de la voirie saint-pauloise. A l'image du chantier mené à La Saline, chemin Lavallée, en zone agricole, entre 580 et 700m d'altitude. Le chemin de terre a été terrassé et bétonné sur près d'1,5 kilomètre. Il est désormais accessible au transport scolaire (avec un arrêt dédié) et à la collecte des déchets agricoles sur les parcelles. Un projet qui favorisé par ailleurs la cohésion entre les habitants et les exploitants du quartier. Plus bas, autre chantier : celui du chemin Vanille qui a débuté en milieu d'année dernière à Saint-Gilles. Objectif : faciliter la circulation des agriculteurs dans cette zone de cultures. Ceux-ci exploitent plus de 70 hectares actuellement et en travailleront 15 de plus à la fin des travaux. Livraison programmée avant l'hiver austral pour une enveloppe globale de 9 millions d'euros, en partie financée par l'Europe (Feader). La Ville travaille également à l'amélioration de la circulation des riverains du côté de Fleurimont où les travaux s'achèvent dans les chemins Balance et Chevalier, à proximité de l'école. Rénovation du bitume, création de trottoirs, canalisation des eaux pluviales et nouvel éclairage public sont en cours de finalisation. Un vrai plus pour les habitants du quartier.



Après Garance, de gros dégâts et des équipes à pied d'œuvre



Rarement un phénomène météorologique aura dégradé dans ces proportions le réseau routier saint-paulois. Dans l'histoire récente du moins. Avec ses 700 km de voirie communale, la Ville a constaté dès le lendemain du passage de Garance de nombreux dégâts.

Le plus spectaculaire sans doute se situe dans la zone balnéaire où le pont de la ravine Saint-Gilles a été emporté. Des pluies très intenses, concentrées sur quelques heures seulement et des coulées de boue multiples ont précipité la chute de l'ouvrage. Le nouveau pont (voir p.5) a heureusement, lui, tenu le coup. Pour autant, l'accès est désormais coupé entre Carrosse et le centre-ville. Pénalisant pour les habitants mais aussi pour les réseaux de transport en commun qui doivent dévier leurs lignes.

Dans l'urgence, la Ville de Saint-Paul et la Région se mobilisent pour mettre en place une passerelle piétonne avant de rétablir un accès minimum. Dans les prochaines semaines, c'est un pont de secours, temporaire, qui devra permettre de rétablir la circulation des véhicules. Celui-ci devrait être opérationnel au mois de mai. Ailleurs dans Saint-Gilles comme du côté de la Saline-les-Bains ou de l'Ermitage, les voiries ont subi les assauts de

la boue mais aucun ouvrage n'a cédé. Le nettoyage a été entrepris rapidement.

Autre quartier fortement impacté : celui du Tour des Roches. La passerelle Laperrière a été totalement détruite et emportée par les flots. Les masses de roches et de boue ont rendu la circulation très compliquée pendant une semaine dans ce secteur avant un retour progressif à la normale. Les services de la Ville étudient actuellement les restes de l'ouvrage emporté, avant d'envisager son remplacement, à terme. Le pont de la RD5 qui relie Grande Fontaine au centre-Ville a lui aussi subi des dégâts occasionnant

15 jours de coupure. Les équipes du Département ont réalisé des travaux provisoires pour rétablir l'accès.

Dans les hauts, le réseau routier a également souffert du passage du météore. En particulier au Guillaume où le pont du chemin Feoga 1 a été détruit au niveau de la Ravine Divon. « Ce sera un chantier d'envergure, avec de gros travaux à prévoir », explique Pascal Hibon, directeur des infrastructures de la Ville. « Le dossier est en cours d'analyse et nos services étudient déjà le dossier de la reconstruction ». Au Bernica, la passerelle piétonne de la RD4 a également été emportée.





Là aussi, les services sont à pied d'œuvre pour trouver une solution alternative. En attendant, les piétons doivent emprunter la chaussée principale. Chacun est donc appelé à la plus grande prudence : piétons, cyclistes comme automobilistes.

Enfin, d'autres dégâts, moins sévères ont également été repérés sur d'autres secteurs. Des agents de la Ville et des bureaux d'études font actuellement le tour des quelque 170 radiers et ponts de la commune pour établir un diagnostic complet.

Mais sans attendre le résultat de cette étude, des travaux sont entrepris sans tarder, partout où les équipes peuvent intervenir. Le radier du chemin Summer n°3 a par exemple été réparé en quelques jours. « Dès le lendemain du cyclone, et durant le week-end, nos agents étaient tous déployés sur le terrain. Avec le renfort d'une bonne dizaine d'entreprises qui ont accepté de mobiliser leurs personnels », témoigne Pascal Hibon. Des dizaines de kilomètres de chaussée ont été nettoyées en un temps record. « Nous procédons actuellement aux finitions, pour l'évacuation des roches, des végétaux, de la boue etc., dans les caniveaux ».



PISCINE NOCTURNE, SUCCÈS D'ÉTÉ



Pendant la période estivale, rien ne vaut un bon bain pour faire retomber la température. Pour que chacune et chacun puisse en profiter, la Ville a reconduit ces dernières semaines l'opération Piscine Nocturne sur le front de mer et à Plateau Caillou. Le principe est simple, de 18h30 à 20h45, de la fraîcheur, de la bonne humeur et des animations pour toute la famille. Les Saint-Paulois.es l'ont essayé et adopté !

LE JIU-JITSU SAINT-PAULOIS PLANE SUR L'EUROPE



La délégation de la Team Icon Saint-Paul n'a pas fait le déplacement pour rien au Championnat d'Europe de Jui-Jitsu qui s'est déroulé fin janvier à Lisbonne au Portugal. Dans la valise au retour : 2 titres de champion pour Christian Caroupaye (Master 5 violette light-feather) et Kim Nguyen (Master 3 violette feather), une médaille d'argent pour Jean-Philippe Bataille (Master 4 marron light-feather) et une médaille de bronze pour Christelle Hoareau (Master 2 violette light). Une belle moisson de breloques et une grande fierté pour Saint-Paul !

SAINT-PAUL PRIMÉ POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

Le 20 mars dernier, la Ville de Saint-Paul a reçu des mains du Préfet, Patrice Latron, le Prix territorial 2024 de La Réunion. Un trophée qui vient récompenser l'engagement de la commune pour son engagement dans la prévention des risques. Deux initiatives ont retenu particulièrement l'attention des jurés : l'organisation des 1^{ères} Assises saint-pauloises des risques majeurs (en octobre) et la création de la première Réserve communale de sécurité civile à La Réunion (avec sa campagne de communication associée)

LA RAVINE BERNICA EN BEAUTÉ



Lancés en juillet 2023 avec les associations du quartier, des marmayes, des gramouns et de nombreux habitants, le chantier de l'entrée de la Ravine Bernica est arrivé à son terme. Reboisé et réaménagé, le site redevient ainsi une base privilégiée pour explorer ensuite la ravine, en pleine nature à quelques minutes seulement du centre-Ville. L'occasion de se souvenir des premiers vers du poème « Le Bernica » de Leconte de Lisle :

*Perdu sur la montagne, entre deux parois hautes,
Il est un lieu sauvage, au rêve hospitalier,
Qui, dès le premier jour, n'a connu que peu d'hôtes ;
Le bruit n'y monte pas de la mer sur les côtes,
Ni la rumeur de l'homme : on y peut oublier.*

LE CHOR ET L'EPSMR MÉDAILLES D'OR



LE CHOR et l'EPSMR deviennent les premiers établissements hospitaliers d'outre-mer à recevoir le label THQSE*, niveau Or pour la période 2025-2028. Décernée par la société Primum Non Nocere, ce label récompense une qualité de soins exemplaire, une politique sociale ambitieuse (respect, écoute et développement des équipes) et un engagement environnemental fort via des pratiques durables et responsables. Une vraie satisfaction pour la Ville de Saint-Paul dont le maire, Emmanuel Séraphin, est également Président du Conseil de Surveillance du CHOR. L'hôpital saint-paulois va d'ailleurs être considérablement agrandi dans les mois et les années à venir pour répondre à la très forte demande des usagers.

* Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale

Vac'Ados

Les vacances qui séduisent les jeunes Saint-Paulois.es

Pour la 4^{ème} année consécutive, Saint-Paul renouvelle le dispositif Vac'ados qui permet à des centaines de jeunes de la Ville de profiter de vacances amusantes et enrichissantes.

Apprendre à écrire le code informatique, explorer une grotte submergée, piloter un drone et faire une partie de beach volley, et tout cela dans la même semaine : c'est la magie du dispositif Vac'Ados dont le succès ne se dément pas pour la quatrième année consécutive. Les 11-17 ans en raffolent.

« On a lancé ce programme en 2022 parce qu'il n'y avait plus d'offre de centre de loisirs sans hébergement pour les ados depuis le Covid », explique Camille Lavielle, responsable du service jeunesse de la Ville. Depuis, les sites ne désespèrent pas lors des sessions de juillet-août et décembre-janvier. Quatre à six sites sont ouverts selon les périodes et l'affluence dans les principaux bassins de vie. Chaque site accueille jusqu'à 50 jeunes pour une durée d'environ 10

jours. « Ils ne sont pas accueillis dans des écoles comme les plus petits parce qu'on ne veut pas les ramener à leur condition d'élève. Donc on se regroupe dans des gymnases, avec un cadre plus léger même si tout se fait dans le respect des normes évidemment, avec des animateurs diplômés » poursuit Camille Lavielle.

« Le bouche à oreille fonctionne »

Les sports de pleine nature, l'art et la culture, les sciences et technologies ravissent à chaque période de vacances les participants. La clé du succès. « Clairement, ces activités attirent les jeunes qui reviennent souvent d'une édition à l'autre. Et le bouche à oreille fonctionne bien ».

La prochaine édition est déjà programmée pour le mois de juillet. Début des inscriptions à la fin du mois de mai.



EN CHIFFRES

De 10 à 150€

C'est le prix d'un séjour d'environ 10 jours, tout compris (activités, repas etc.) selon le quotient familial des parents. Ouvert à tous à condition de résider sur le territoire de la commune.

60

Le nombre de places pour l'autre dispositif de la Ville : « Vakans Ados », cette fois avec hébergement en camping (9 jours). La prochaine session est prévue en mai (ouverture des inscriptions après les vacances de mars).



Nouveau mobilier urbain : Allongez-vous et appréciez !

En partenariat avec l'association Les Palettes de Marguerite, la Ville de Saint-Paul a développé un nouveau modèle de mobilier urbain : des transats en bois qui ont aussitôt trouvé leur public sur le front de mer. Retour sur un succès fulgurant !



EN CHIFFRES

22 transats

installés sur le front de mer et dans le jardin de la mairie. Des boîtes à lire doivent aussi venir compléter ce mobilier urbain.

23 000€

le coût total de ce projet innovant et 100% saint-paulois qui sera déployé par la suite ailleurs sur le territoire de la commune.

Pour bien profiter de la plage, surtout lorsque le sable est noir, donc trop chaud pour s'y asseoir, rien de mieux qu'un bon transat ! C'est l'idée de départ des élu.e.s saint-paulois.es qui ont souhaité doter la nouvelle zone de baignade du front de mer (Saint-Paul Plage) d'un nouveau mobilier urbain adapté.

Mais plutôt que de choisir des modèles de bancs ou de fauteuils classiques dans un catalogue spécialisé, les équipes de la Ville ont préféré plancher sur des modèles 100% saint-paulois, réalisés sur mesure, sur le territoire de la commune, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

« Nous avons travaillé avec l'association Les Palettes de Marguerite à Cambaie pour réaliser des prototypes », explique Raissa Baillif au service gestion des espaces publics et réglementaires. Les premiers modèles en bois de palette ont été mis à l'essai dans le jardin de la mairie avec un questionnaire de satisfaction pendant un mois, fin 2024.

« Nous avons reçu une trentaine de commentaires qui nous ont conduit à apporter des modifications » poursuit la responsable. Longueur, largeur, angle de l'assise et couleur ont été ainsi adaptés pour sa-

tisfaire le plus grand nombre. Le bois de palette, trop rapidement dégradé, a été remplacé par du bois plus solide, toujours issu de récupération sur des chantiers par l'association. Résultat : un mobilier plus confortable mais aussi plus robuste.

Moins de dégradations

Au total, ce sont 18 transats en bois qui sont déployés entre le Débarcadère et la place du marché. 4 autres sont installés dans le jardin de la mairie. Et autant dire qu'il faudrait presque réserver sa place, tant ce nouveau mobilier a trouvé son public. Succès total. « Nous avons des retours très positifs des usagers et nous constatons que ces transats sont bien moins dégradés que d'autres mobiliers urbains, c'est un bon indicateur » confirme Raissa Baillif.

Le succès est tel que l'association reçoit même des demandes de particuliers qui souhaitent s'équiper des mêmes transats en bois. Un seul bémol : bon nombre d'usagers utilisent les transats comme des bancs et ne bénéficient donc pas complètement du confort proposé. Alors un seul conseil : allongez-vous et appréciez !

Industries culturelles et créatives : Saint-Paul s'engage

L'inauguration de l'école Rubika en janvier marque une étape dans le développement des industries culturelles et créatives sur le territoire de la commune : jeux, graphisme, vidéo, cinéma... Saint-Paul encourage fortement l'émergence de cette filière prometteuse.



Former, à Saint-Paul, les futurs talents de l'animation et du jeu vidéo : c'est le pari du campus Rubika inauguré le 29 janvier dernier sur le site de Tamarun à La Saline-les-Bains. Il s'agit de la 5^{ème} école du genre dans le monde après celles ouvertes en Inde (Pune), au Canada (Montréal) et dans l'hexagone (Valenciennes, Montbéliard). Une démarche fortement encouragée par la Ville dès les premiers échanges avec les porteurs du projet. Car l'ouverture de cette école de prestige s'inscrit parfaitement dans une dynamique plus large de soutien aux industries culturelles et créatives.

Pour rappel, la commune abrite déjà l'une des pépites de l'animation française : le studio Gao Shan, à Saint-Gilles, dont le talent est déjà reconnu à l'international (Festival de Cannes, Oscars, Golden Globes, etc.). Gao Shan est d'ailleurs à l'origine d'un vaste projet de Pôle des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Une idée ambitieuse soutenue par l'État, la Région, le Territoire de l'Ouest et bien sûr par la Ville qui souhaite le voir s'installer sur son territoire. Ce pôle vise en effet à fédérer les acteurs du cinéma, des nouveaux médias, du jeu vidéo et du

spectacle vivant autour d'équipements partagés.

Dans cette filière prometteuse, les projets fourmillent à Saint-Paul. Une étude est par exemple en cours pour faciliter l'implantation d'un studio de cinéma qui viendra encore renforcer l'attractivité du territoire pour les équipes de tournage locales, nationales et internationales.

Autant de perspectives favorables pour les quelque 30 étudiants qui forment actuellement la première promotion de Rubika Réunion. A terme, leurs successeurs devraient être dix fois plus nombreux dès que l'école investira ses nouveaux locaux du front de mer, sur le site de l'ancienne école Eugène Daillot.

« L'installation de ce campus universitaire est un levier pour renforcer l'attractivité de Saint-Paul tout en préservant son patrimoine historique » souligne Suzelle Boucher, 1^{ère} adjointe au Maire, déléguée aux affaires culturelles et au patrimoine. « En misant sur les industries culturelles et créatives, nous faisons le pari d'un secteur stratégique qui allie innovation, dynamisme économique et préservation de notre identité ».

EN CHIFFRES

300 étudiants

suivront à terme les cours de l'école Rubika dès son installation sur son futur campus, sur le front de mer.

90%

le taux d'emploi moyen estimé des jeunes diplômé.e.s en sortie d'école dans le domaine des Industries Culturelles et Créatives (ICC)

Cantines scolaires : la fabrique des menus

Derrière la petite affiche du lundi matin, qui détaille les menus de la semaine, se cache une montagne de travail. La Direction de la Restauration scolaire et une équipe de 15 personnes mettent tout en œuvre pour satisfaire le plaisir et les besoins nutritionnels des élèves saint-paulois.



exactement aux besoins nutritionnels des enfants selon leur âge.

Les marmayes mangent-ils des produits locaux ?

Oui, au maximum des possibilités. « Nous travaillons selon la saisonnalité et en fonction de la disponibilité de nos fournisseurs » explique Mathilde Guichard. « En ce début d'année, à cause de la sécheresse et puis suite au passage du cyclone Garance, nous rencontrons des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes locaux, donc a doit s'adapter et remplacer par des produits importés ou par d'autres produits », détaille Régis Genot, responsable de la production. Il faut dire que les producteurs doivent livrer des quantités astronomiques. Pour un seul cari poulet au menu, la Ville achète 1,9 tonnes de poulet et 990 kg de riz !

Sacré sauce sardine !

Les avis des parents et des enfants ne coïncident pas toujours au sujet des menus. Exemple parfait : la sauce sardine. Les critiques des parents sont systématiques lorsque ce plat créole traditionnel est proposé. Pourtant, les retours des cantines sont formels : les enfants adorent ! Les goûts et les couleurs...

Qui décide des menus ?

Toutes les six à huit semaines, Mathilde Guichard, l'une de deux diététiciennes de la Ville de Saint-Paul, soumet ses propositions au comité technique des menus. Cette réunion rassemble une quinzaine de personnes issues des six bassins de vie de la commune. Des cuisiniers et des gérants de restaurant scolaire qui, avec le responsable de la production, échangent entre eux des modifications à opérer. C'est donc le travail collectif de véritables professionnels qui prennent en compte de nombreux critères.

Selon quels critères ?

Ils sont extrêmement nombreux. D'abord la loi impose un certain nombre de règles à respecter : la variété des aliments, la qualité des produits, etc. Tout est soumis à une surveillance étroite. « Nous respectons les recommandations du GEM-RCN, qui est un guide permettant de veiller à la qualité nutritionnelle des repas servis. Nous avons donc un tableau de fréquences à respecter », explique Mathilde Guichard. « Par exemple, sur une série de 20 repas consécutifs,

nous devons avoir 10 légumes et 10 féculents en plus des 8 fruits minimum ». Même rigueur pour le repas végétarien hebdomadaire que la Loi Egalim a rendu obligatoire dès 2018. « C'est pourquoi nous proposons souvent des plats à base de légumes secs (exemple : Dahl de lentilles corail...) ». En dehors de ces critères réglementaires qui garantissent un apport équilibré aux enfants, l'équipe saint-pauloise essaie de tenir compte au maximum des goûts des marmailles. « On regarde les commentaires des parents sur les réseaux sociaux et on écoute aussi beaucoup les infos qui nous sont remontrées par les agents des cantines. Ce qui a marché ou pas. Les retours sont très précis ». Lorsqu'un plat n'est pas apprécié, il est amélioré et reproposé plus tard. S'il ne fonctionne toujours pas, il est abandonné.

Est-ce que les quantités sont fixées au hasard ?

Absolument pas. Là encore, les règles sont très précises et relèvent de normes rigoureuses. Pour les carottes râpées par exemple : 50 grammes par repas en maternelle contre 70 grammes en élémentaire. Les grammages correspondent

LE CHIFFRE

7 490

le nombre de petit.e.s Saint Paulois.e.s qui bénéficient de la gratuité de la restauration scolaire.

Climat et nature : comment la Ville réduit ses impacts

La Ville de Saint-Paul vient de produire son plan de transition écologique pour la période 2025-2030. Une vingtaine de dispositifs ont été définis pour plus de 150 opérations. Focus sur 5 exemples d'actions concrètes déjà engagées.



Après avoir établi son bilan gaz à effet de serre, entre 2022 et 2024, la collectivité a établi son plan de transition écologique pour la période 2025-2030. Le fruit d'une collaboration étroite entre les directions des différents services, les élus et les agents qui ont ensemble défini les priorités. Voici 5 exemples d'actions concrètes déjà engagées un peu partout sur le territoire :

. L'éclairage public

Année après année, la Ville de Saint-Paul remplace les vieilles ampoules de l'éclairage public par des ampoules LED à basse consommation. Un moyen efficace pour diminuer la consommation électrique, préserver les ressources et la biodiversité. Egalement l'occasion d'adapter l'intensité de l'éclairage selon les heures et le niveau de fréquentation des espaces publics, sans nuire à la sécurité évidemment. Entre 2019 et 2024, la consommation a déjà baissé de 5% alors que le nombre de points d'éclairage a augmenté. « Ça signifie que ça marche, se réjouit Giovanni Payet, chargé de mission transition écologique. Il faut poursuivre cet effort ».

. Le photovoltaïque

La Ville va déployer sur un certain nombre de bâtiments publics des centrales photovoltaïques pour profiter du fort taux d'ensoleillement dont bénéficie le littoral saint-paulois (jusqu'à 700m d'altitude). Dans les écoles, gymnases, médiathèques, plateaux sportifs et autres mairies annexes, les services réalisent un diagnostic pour identifier les bâtiments les plus adaptés. Pour l'heure, le gymnase de l'Eperon et L'Espace culturel Leconte de Lisle présentent un potentiel photovoltaïque important.

. La perméabilité des sols

En remplaçant le bitume traditionnel des parkings par des solutions plus naturelles comme le gravier, la Ville vise plusieurs objectifs : permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol, diminuer l'effet de chaleur produit par les revêtements durs et réduire l'usage de produits issus du pétrole. Par conséquent réduire les émissions de carbone dans l'atmosphère.

. La commande publique

Impliquer les services et les agents au développement durable nécessite également de solliciter les entreprises qui travaillent pour la Ville. Cela passe donc par une révision des règles de la commande publique qui comportera bientôt davantage de clauses environnementales et sociales. Papiers recyclés, produits d'entretien écolabellisés, gestion des déchets, les fournisseurs devront démontrer leur engagement.

. Les biodéchets de la collectivité

Avec plus de 3000 agents en activité, la collectivité produit forcément des déchets mais s'engage pour en réduire le volume. La Ville déploie par exemple des stations de compostage à usage des agents au pied des différents immeubles qui abritent des services. Avec l'objectif de réduire drastiquement le volume de déchets organiques. La première station expérimentale est déjà en service au sein du pôle Ville nouvelle et transition écologique (photos ci-dessus).

Ville d'Art et d'Histoire la Ville toujours plus engagée pour son patrimoine

Après une première décennie de labellisation, Saint-Paul est en passe de renouveler son label « Ville d'Art et d'Histoire » pour 10 ans. L'occasion de présenter 3 projets de réhabilitation du patrimoine communal.

En 2012, au terme d'un exigeant et long processus, la Ville de Saint-Paul devenait officiellement « Ville d'Art et d'Histoire ». Intégrant ainsi une liste déjà conséquente de territoires reconnus par le Ministère de la Culture comme ardents défenseurs du patrimoine et de la culture locale. Ce label est attribué aux lauréats tous les 10 ans et la commune vient donc de se soumettre à une seconde évaluation pour renouveler cette distinc-

tion. Epreuves réussies par les élus et les services de la Ville qui attendent désormais l'officialisation. Cette prolongation du label doit venir confirmer l'engagement de Saint-Paul au service de la culture, de l'architecture et du patrimoine. Mais ce label est aussi un levier important pour obtenir des aides à la rénovation des trésors bâtis. À Saint-Paul, 3 projets de chantiers sont actuellement à l'étude :

. La villa Verguin



Récemment achetée par la Ville, la Villa Verguin est une bâtisse construite entre 1846 et 1850 par le dénommé M. Archambaud, à l'emplacement actuel du 31 rue Rhin-et-Danube, dans le centre-Ville. Elle est classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1988 pour ses deux pavillons d'angle, ses dépendances, sa cour mais aussi pour le dallage de l'allée et la grille. Elle présente la particularité d'associer des matériaux traditionnels comme les bardeaux, les pierres taillées, le fer forgé etc.

. La Grande Maison Savanna



Le bâtiment a été construit probablement dans les années 1760-1770, au lieu-dit « Parc à Jacques ». Certaines sources en attribuent la construction au ministère de la Marine et des colonies, pour servir d'hôpital. D'autres en signalent l'achat par l'Etat à la famille Cazanove. Située sur l'actuelle rue Jules Thirel, elle a plusieurs fois changé de propriétaire pour devenir notamment maison de maître du domaine sucrier. Classée en 1998, elle est depuis devenue propriété de la Ville de Saint-Paul et pourra être rénovée.

. La Maison Grand Cour



Aussi connue comme l'école franco-chinoise, ce bâtiment de type « pondichérien » ou « malabar » a été construit en 1776 pour le compte de la famille Desbassayns qui l'utilisait comme résidence « d'hiver ». Elle a notamment servi de modèle à la maison de maître du domaine de Villèle. Rénovée une première fois dans les années 1950, elle a ensuite été classée en 1984, puis est devenue également propriété de la Ville de Saint-Paul.

Suzelle Boucher, 1ère adjointe au maire, déléguée à la culture et au patrimoine :

« Le renouvellement du label Ville d'Art et d'Histoire est une nécessité pour la Ville de Saint-Paul. Cela validera et récompensera l'engagement de Saint-Paul pour la culture et le patrimoine. Ce doit être également un encouragement à poursuivre nos efforts et à valoriser toujours plus notre héritage. »

Open des Brisants : de plus en plus prestigieux

La 14^{ème} édition de l'Open des Brisants aura lieu à Saint-Gilles du 7 au 11 mai. Le plus gros tournoi de beach tennis réunionnais est même un rendez-vous incontournable pour les meilleur.e.s joueuses et joueurs du circuit professionnel mondial.

Saint-Gilles, capitale réunionnaise du beach tennis, est désormais une escale majeure du circuit mondial où les stars de la discipline se donnent rendez-vous chaque année. Une fierté pour la Ville de Saint-Paul qui soutient activement les organisateurs, les partenaires et les nombreux bénévoles.

Du 7 au 11 mai, l'Open des Brisants 2025, 14^{ème} édition, s'annonce donc encore sous les meilleurs auspices. « On observe clairement une montée en puissance de ce tournoi » confirme son directeur Renaud Bourjea. « Le prize money* va monter cette année à 100 000\$, ce qui sera un record mondial et le nombre de points attribués au classement international va également augmenter de 25% par rapport à l'an dernier ». Une performance qui garantit d'attirer les 20 meilleurs joueurs mondiaux. « Peut-être même le top 40 mondial cette année » espère Renaud Bourjea.

Les organisateurs s'activent donc pour améliorer encore l'accueil des compétiteurs et du public. La capacité du « stadium », le court central du tournoi, sera augmentée de nouveau cette année et les mesures de sécurité renforcées.

Sur le sable, chez les femmes, la paire italienne Gasparri-Valentini tentera de garder son titre face aux autres favorites, la paire brésilo-vénézuélienne Miiller-Díaz.



© Hélène Raz

Chez les hommes, la paire italo-réunionnaise Gianotti-Spoto devra vaincre notamment le duo italo-brésilien Cappelletti-Barran. A surveiller également les jeunes talents péi : la Saint-Gilloise Maire Bray (25^{ème} mondiale) chez les femmes et le champion de France Mathieu Guegano (15^{ème} mondial). Beau jeu et ambiance garantis aux Brisants.

A noter que l'entrée reste gratuite pour les spectateurs et sans réservation possible. Pour s'assurer de voir les phases finales, il faudra donc anticiper et arriver tôt !

* L'ensemble des prix remis aux vainqueurs.

EN CHIFFRES

200

Le nombre record de bénévoles pour cette édition 2025.

14

Le nombre de terrains pour accueillir plus de 550 joueurs dont 80 internationaux.

1500

Le nombre de places assises autour du stadium qui accueillera les finales.



Ça bouge au Conseil des Jeunes Saint-Paulois

Un groupe engagé et motivé : le Conseil des Jeunes de Saint-Paul poursuit sur sa dynamique lancée en 2024 avec de nombreux temps de travail destinés à définir les projets prioritaires de la jeunesse.

La fin de l'année 2024 a été pour le moins active pour les 38 représentants de la jeunesse saint-pauloise : commission plénière en novembre, conseil des habitants début décembre puis journée de cohésion autour d'une sortie en rafting, du côté de Saint-Benoît, juste avant les fêtes.

En janvier et février, le Conseil des Jeunes Saint-Paulois a repris ses travaux pour préparer activement la grande commission plénière prévue au mois d'avril qui permettra de valider les actions prioritaires de l'année.

Les jeunes enchaînent donc les temps de concertation et rédigent des fiches



actions. Ils rencontrent également les différents services de la Ville et nombre de partenaires pour évaluer la faisabilité de leurs idées. Leur objectif reste notamment de créer un événement intergénérationnel avec des seniors de la Ville et aussi de s'investir dans une ac-

tion solidaire avec les équipes du CCAS. Egalement dans les tuyaux, l'ouverture d'un compte Instagram du CJSP pour échanger avec les autres jeunes de la Ville et la création d'un logo pour donner une véritable identité à cette instance participative. Ça ne chôme pas !

Le conseil des enfants aussi mobilisé

Les 48 membres du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Paul ont également multiplié les séances de travail ces dernières semaines. En particulier dans le cadre des commissions thématiques. La commission « Humanité et Solidarité » a notamment lancé plusieurs demandes de

collaborations aux services de la Ville et au CCAS. Et en particulier sur des actions en lien avec les seniors de la commune. Les enfants planchent par exemple sur l'organisation d'ateliers de lecture intergénérationnels. Les membres de cette commission, très active, sont également mo-

bilisés autour d'actions liées au handicap. Ils ont déjà sensibilisé la Ville à la mise en accessibilité des écoles. Ils proposent leur contribution pour créer des salles équipées et adaptées à l'accueil des enfants en situation d'handicap. D'autres projets devraient voir le jour dans le cadre de la Journée Mondiale du refus de la misère avec l'organisation de repas solidaires.

Du côté de la commission « Écologie et Environnement », une demande de collaboration a été adressée aux services municipaux afin d'agir sur la problématique des déchets, du tri et de la pollution à Mafate. Les marmailles du CME n'oublient pas les hauts de la commune.

Enfin, la 3^{ème} commission « Ecole et Kartié » doit se réunir très prochainement. Plus d'infos dans votre prochain numéro de Sinpol Mag.



Le Conseil Des Habitants de Saint-Paul Centre

Les Conseils Des Habitants (CDH) sont pleinement opérationnels dans les différents bassins de vie de la commune (voir liste en bas de page). Leurs membres disposent désormais d'une véritable responsabilité citoyenne et travaillent à proposer des améliorations du cadre de vie local, dans le respect de leurs budgets respectifs. Pour rappel, 7 millions d'euros alloués aux projets d'investissement des CDH pour la période 2022-2026. Soit un million d'euros dédié à chaque bassin de vie. Focus dans ce 2^{ème} numéro de Sinpol Mag sur le CDH de Saint-Paul Centre. Plusieurs projets sont déjà ciblés et prêts à être mis en œuvre alors que d'autres ont été réalisés.

• **Secteur de la rue Jacquot** : Le conseil des habitants souhaite redonner un peu de lustre au case du quartier. Une réhabilitation et même une extension sont souhaitées. Le case qui devrait aussi être équipé à terme d'une aire de jeux pour les enfants et les familles.

• **Secteur Savanna** : Ici, les idées fourmillent. Les représentants des habitants planchent sur la revalorisation du site de la Grande Maison (de Savanna) dont le projet est à l'étude. Egalement en projet : la réhabilitation du plateau sportif et la création d'une aire de street workout. Le CDH souhaite également faire réhabiliter l'aire de jeux.

• **Secteur Grande Fontaine - Tour des Roches** : parmi les priorités dans cette zone, la participation des habitants à la mise en œuvre du centre socio-culturel du Tour des Roches. Du côté de Quatre Canons, les habitants ont étudié la réhabilitation du terrain de pétanque et l'installation de bancs publics. Egalement au menu des réflexions : la réhabilitation des aires de jeux, celle située à l'arrière du stade Florent Pelops et celle de Bouillon.

• **Fontaine des prêtres** : autre projet, celui de la valorisation du site de la Fontaine des Prêtres sous l'actuel viaduc de la Route des Tamarins.

LES 28 MEMBRES :

Mathieu Bima Président du CDH, Marie Dominique Orosman, Hassen Adam, Jean François Aly, Evelyne Atse, Stéphane Bonnin, Nabilah Dodat, Marie-Angélique Elivon, Eugénie Lina Emmanuel, Christopher Fabbrioli, Marie Pierre Galaor Denage, Marie Yvette Gerard, Norman Godon-Patel, Ludivine Govindou, Victoria Hamony, Rose-Marie Igohy, Shehnaz Issop, Françoise Lauret, Guillaume Lauret, Martine Mander, Jean Colin Mouniama, Chantale Nabo, Florent Michel Pelops, Eric René, Jean Yves Sinimalé, Edie Sophie, Marie Liliane Souprayan, Aldo Thazar

MATHIEU BIMA, PRÉSIDENT :

« J'ai d'abord participé comme membre pendant trois ans à ce Conseil Des Habitants du centre. Puis, lorsque le groupe a exprimé le souhait d'un renouvellement, j'ai proposé ma candidature à la présidence pour essayer d'améliorer encore un peu l'organisation. Moi qui suis formateur dans le secteur social, j'ai une bonne expérience des instances participatives. C'est très important pour moi de participer avec d'autres citoyens au développement de la Ville et à l'amélioration du cadre de vie. Être président, c'est une grande responsabilité mais j'ai bon espoir qu'on puisse aller plus loin dans la démarche participative et qu'on puisse valoriser davantage la participation de chacun. »



UN CDH, C'EST QUOI ?

Un Conseil Des Habitants permet aux membres de s'investir concrètement dans la vie et le fonctionnement de leur bassin de vie, dans le but de soumettre à la municipalité de nouveaux projets qui concernent leur vie quotidienne en matière d'aménagement, de cadre de vie ou de cohésion sociale. Chaque CDH est indépendant et dispose d'un budget propre.

LES 7 CDH

- Saint-Paul Centre
- La Plaine / Bois-de-Nèfles
- Saint-Gilles-les Bains
- La Saline
- Mafate
- Plateau Caillou
- Le Guillaume

FESTIVAL

FIFOI, 2^{ÈME} ÉDITION

05/04/25 - 09/04/25

Après une 1^{ère} édition pleine de promesse en 2024, le Festival International du Film de l'Océan Indien revient en 2025. Initié par France TV et porté par l'association Hors Champs Réunion, le FIFOI met en lumière la diversité cinématographique des territoires de l'océan Indien à travers des projections et des rencontres professionnelles. Toute la programmation sur le site <https://fifoi.re>. A ne pas rater : la soirée du 18 avril près du Débarcadère pour deux projections en plein air à partir de 18h30.

SOLIDARITÉ

JOURNÉE DE L'ACCÈS AU DROIT

12/04/25

Autre rendez-vous important du mois d'avril : la Journée Locale d'Accès au Droit. Organisé cette année au gymnase du Guillaume, cet événement facilite l'accès du plus grand nombre à des conseils juridiques gratuits, anonymes et sans rendez-vous. Chacun pourra donc consulter des professionnels du droit et des associations spécialisées sur les thématiques de son choix : litiges, différends familiaux, succession, contrats de travail etc.



CULTES ET CULTURE

VILLAGE DE L'EID

13/04/25

Comme chaque année, la Ville de Saint-Paul célébrera l'Eid-el-Fitr, la « fête de la rupture » quelques jours après la fin du Ramadan. Rendez-vous au village de l'Eid, installé près du débarcadère. Animations pour les enfants, concerts de chants en arabes et stands culinaires vous attendent nombreux.

CULTES ET CULTURE

NOUVEL AN TAMOUL

26/04/25 - 27/04/2025

Après le Nouvel An Chinois (janvier), place au Nouvel An Tamoul (Punthandu Tamil) avec deux journées de festivités. Au programme : un village indien avec marchands de vêtements, bijoux et gastronomie indienne, spectacles de danse traditionnelle et autres activités divertissantes pour toute la famille. À ne pas manquer, le traditionnel Holi le dimanche pour célébrer l'entrée dans cette nouvelle année. Le rendez-vous est pour le moment programmé sur la Chaussée Royale, restez attentifs !



FESTIVAL

LE RENDEZ-VOUS DES AVENTURIERS

17/05/25 - 30/05/25

Pour sa 21^{ème} édition, du 17 au 30 mai, le Festival du Film d'Aventure de La Réunion célèbre « la passion de celles et ceux qui ont osé suivre leurs rêves ». Au menu comme chaque année, un grand nombre de films diffusés un peu partout sur l'île. Deux rendez-vous saint-paulois à ne pas manquer : d'abord la grande journée (et soirée) d'inauguration avec des animations et des projections sur la plage du Cap Homard (17 mai) et la soirée des aventuriers péi à Lepas Culturel Leconte Delisle (20 mai). La billetterie est ouverte depuis le 3 mars.



CONTRIBUTION DU

GROUPE MAJORITAIRE CONDUIT PAR EMMANUEL SERAPHIN

Depuis le début du mandat, nous avons fait le choix de l'action. Les projets avancent, les engagements pris sont tenus, et chaque jour, nous travaillons à améliorer concrètement le quotidien des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois. Nos réalisations sont visibles dans tous les quartiers : voiries rénovées, écoles modernisées, logements développés, espaces publics réaménagés. Chaque chantier et initiative répond à une vision claire : faire de Saint-Paul une Ville plus accessible et plus agréable à vivre.

Lorsque Garance a frappé notre territoire, notre réponse a été rapide et décisive. Les élus de la majorité et les agents communaux ont fait preuve d'un engagement exceptionnel pour sécuriser, soutenir et accompagner les familles. Les associations, bénévoles et acteurs économiques ont démontré une solidarité exemplaire, prouvant que Saint-Paul est une Ville forte et engagée. Mais agir dans l'urgence ne suffit pas. Nous devons aussi anticiper. C'est tout le sens des Assises Saint-Pauloises des Risques Majeurs et de la Réserve Communale de Sécurité Civile, initiées pour renforcer notre culture du risque et la résilience du territoire.

Nous poursuivrons nos actions avec détermination et responsabilité, en restant à l'écoute de vos attentes.

Avec vous, pour Saint-Paul.

CONTRIBUTION DE :

**AUDREY FONTAINE, PATRICIA HOARAU, MÉLISSA CENTON,
GUYLAINE MOUTAMA, TRISTAN FLORIAN, EGLANTINE VICTORINE,
SÉBASTIEN IBAR, LUCIE PAULA**

La situation financière de notre commune est alarmante. Le budget est dans le rouge tandis que les projets structurants brillent par leur absence. Où est passé le Projet de renouvellement urbain (PRU) annoncé en grande pompe par la majorité en 2020 ? Où sont les 8000m² de commerce, les 250 logements et les 12 000m² de locaux que la majorité a promis aux Saint-Paulois ? Zéro calbasse. De la com que de la com' et rien que de la com' ! L'absence de projets ambitieux et cohérents est un frein au développement de Saint-Paul, et les habitants en paient le prix. Où sont les investissements pour l'emploi, la jeunesse et les infrastructures ? Où est la stratégie pour dynamiser notre économie locale et améliorer le cadre de vie des Saint-Paulois ? Les dépenses excessives et les priorités mal définies ont plongé notre Ville dans une situation préoccupante. Le filet anti-requin à la Baie de Saint-Paul, une gabegie ! Qui irait s'y baigner ? Autre fiasco le concert de solidarité pour Mayotte à Expobat offert par la Mairie. Si la cause est juste la gestion de l'événement est quant à elle médiocre. Et pendant ce temps, ce sont les associations de quartier qui trinquent avec une fête du 20 décembre au rabais ! Les conséquences de cette gestion amateuriste se font sentir au quotidien. A l'image du scandale début février des déchets funéraires déversés sur l'ancien terrain du Cross, en face du chemin Célestin à Tan Rouge faute de budget ! Malgré les alertes répétées de l'opposition, la majorité en place continue de gérer les deniers publics avec légèreté, sans vision stratégique. Saint-Pauloise, Saint-Paulois encore un peu de patience, le changement c'est demain...

CONTRIBUTION DE :

ALAIN BENARD

Saint-Paul et ses défis... Nous sommes face à un choix de société : la Démocratie ou la Dictature. La Dictature séduit faute d'une Démocratie en décrépitude. Les gens ne veulent plus de la Démocratie actuelle qui se résume à : donnez votre pouvoir d'agir à quelqu'un d'autre qui vous représentera. La société moderne met en échec cet ancien mécanisme. L'urgence, c'est d'apprendre que la Démocratie c'est bien plus que voter. La Démocratie est un Continent... On nous a cantonnés sur ses rives... Emparez-nous des Terres de l'intérieur ! Il faut investir tous les creux de la société. Voilà le défi auquel nous sommes confrontés. Cette municipalité se contente de fonctionner comme au siècle dernier.

CONTRIBUTION DE :

JEAN-FRANÇOIS NATIVEL

Si le centre-Ville de Saint-Paul a pu être dynamisé, jusqu'à être le lieu désormais de la plupart des grands événements (ex. délocalisation Grand Boucan), les autres cœurs urbains de la Saline H/B, St Gilles H/B, de Boucan (etc.) n'auront pas connu le développement ambitionné. Les aménagements notamment touristiques sont à la peine. Le Département où je suis élu vient juste de livrer un belvédère au Maïdo, mais il n'y a toujours pas d'hôtel pour accueillir les visiteurs : on est bien loin de la zone franche touristique promise en 2020 au Maïdo.



POU ZOT TOUT



1. Combien la commune de Saint-Paul comptait-elle d'habitants au 1^{er} janvier 2024 ?

- a) 101 808
- b) 106 554
- c) 109 743



2. Quelle Ville n'est pas limitrophe de Saint-Paul ?

- a) La Possession
- b) Cilaos
- c) Saint-Leu



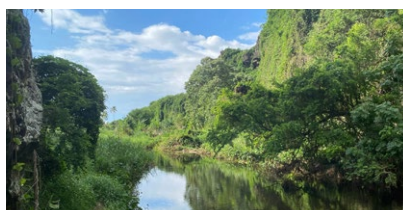
3. Saint-Paul a été attaquée par la marine britannique en...

- a) 1789
- b) 1809
- c) 1939



4. Comment s'appelle la célèbre artiste née à Saint-Paul et surnommée « La muse des Trois Bassins » ?

- a) Célimène Gaudieux
- b) Louise Siarane



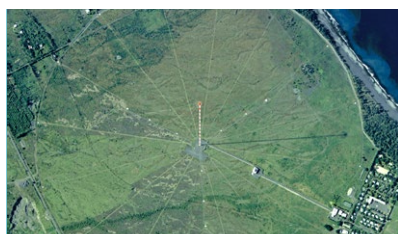
5. Le bassin pigeon se situe dans la ravine Bernica.

- a) Vrai
- b) Faux



6. Quel est le siècle de naissance de Louis Payen ?

- a) Le XVII^{ème}
- b) Le XVIII^{ème}
- c) Le XIX^{ème}



7. L'antenne Oméga faisait partie d'un dispositif militaire...

- a) soviétique
- b) américain
- c) japonais



8. L'église de la Conversion-de-Saint-Paul est classée monument historique.

- a) Vrai
- b) Faux



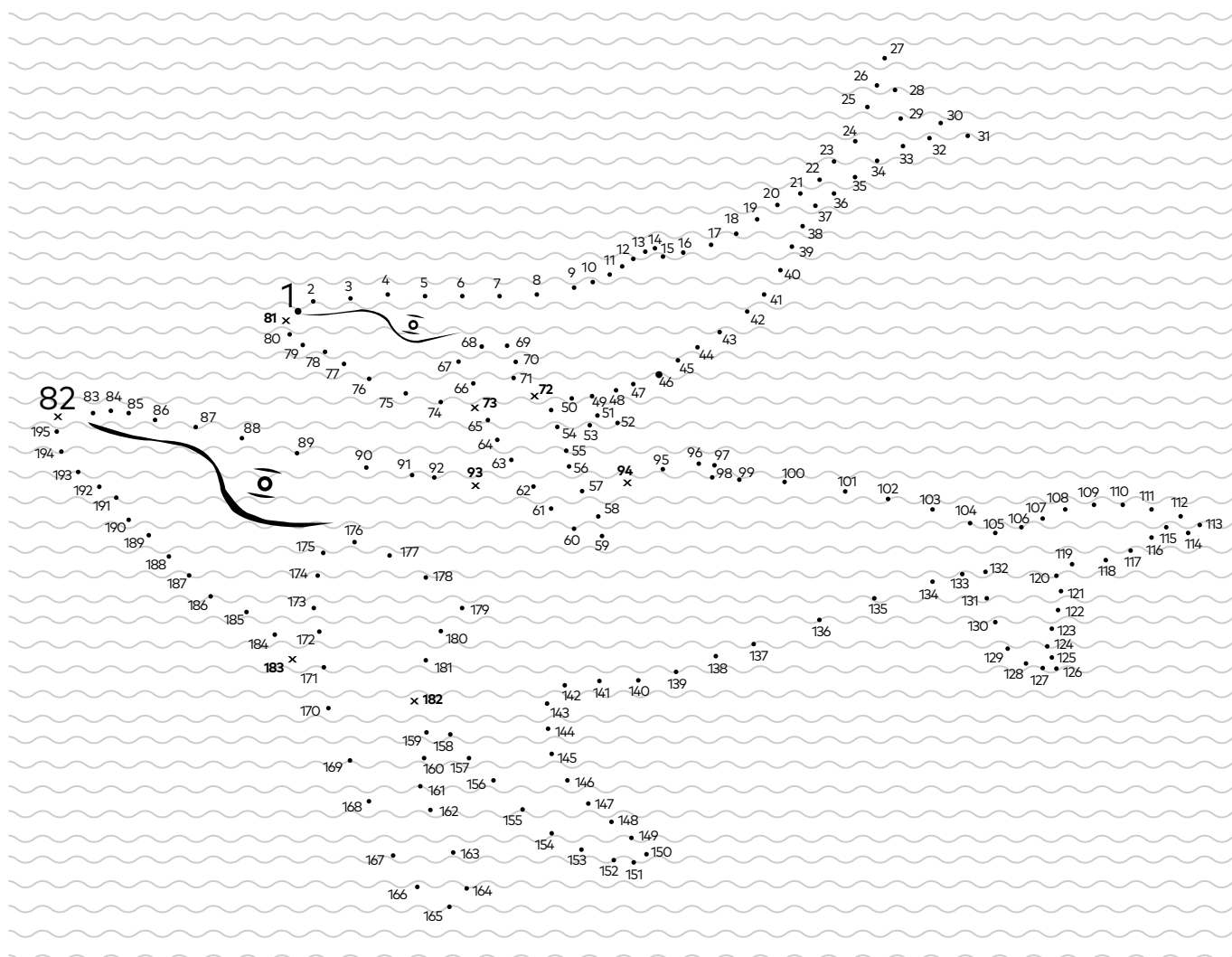
9. Où se trouve le hangar Fillod ?

- a) Au Guillaume
- b) A Bois de Nèfles
- c) À La Saline

Les réponses : 1. b) - 2. c) - 3. b) - 4. a) - 5. a - 6. a) - 7. b) - 8. a) - 9. c)



Relie les points et
colorie comme il
te plaît !



• : Points à relier

x : Passe au point suivant
sans le relier



SAINT-PAUL RECENSE

LES PERSONNES VULNERABLES

SUR SON TERRITOIRE

**Vous habitez à Saint-Paul et vous êtes une personne
âgée ou en situation de handicap ou isolée ?**

CONTACTEZ-NOUS

0262 45 76 45 ou ccas@mairie-saintpaul.fr

